

Eidg. Departement des Innern (EDI)

09.04.2003 - 09:26 Uhr

Segment ministériel de la Commission des stupéfiants de l'ONU Le Conseil fédéral désigne la délégation suisse

(ots) - Le Conseil fédéral a désigné la délégation qui représentera la Suisse pour le segment ministériel de la Commission des stupéfiants de l'ONU, laquelle siégera à Vienne les 16 et 17 avril. Présidée par le professeur Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la délégation comptera notamment parmi ses membres le docteur Chung-Yol Lee, sous-directeur, Christian Buschan, conseiller en matière de politique de la drogue de l'Office fédéral de la police, et Colette Marti, collaboratrice de la Coordination ONU du Département fédéral des affaires étrangères.

Une conférence ministérielle de deux jours aura lieu à l'issue de la session annuelle de la Commission des stupéfiants de l'ONU à Vienne. Elle sera principalement consacrée à l'appréciation des résultats atteints et des difficultés rencontrées dans la poursuite des objectifs fixés par la communauté internationale conformément à la Déclaration politique. Cette dernière a été adoptée lors de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui s'est tenue en 1998 à New York, et s'applique au problème de la drogue dans le monde. Elle prévoit des objectifs spécifiques à atteindre par les Etats membres d'ici 2003 à 2008. Ainsi, il s'agira notamment, dans les délais fixés, de mettre en uvre le programme d'action contre les drogues synthétiques, d'introduire les dispositions visant à réduire la consommation de drogues dans la politique nationale en la matière et de renforcer la collaboration bilatérale et régionale de la justice et de la police dans les domaines de la criminalité liée à la drogue et des activités criminelles connexes.

En outre, la Suisse participera à divers ateliers, qui traiteront principalement du thème "réduction de la demande et politique de prévention", qui joue un rôle important dans la politique nationale de la drogue. Elle s'engagera, conformément à la politique des quatre piliers de la Confédération, en faveur d'une approche équilibrée, multidisciplinaire et globale en matière de politique de la drogue.

La participation de la Suisse à la conférence ministérielle suscite un intérêt accru, du fait de l'actualité brûlante que revêt actuellement dans plusieurs pays l'attitude par rapport au cannabis. C'est également le cas en Suisse où la question est débattue dans le cadre de la révision de la loi sur les stupéfiants. Le projet de loi sera prochainement soumis au Conseil national pour délibération.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements: OFSP, Médias et Communication 031 322 95 05

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100461819> abgerufen werden.